

**prostitution de rue****concilier sécurité des professionnelles du sexe et qualité de vie des habitants**

La Municipalité souhaite mieux concilier la sécurité des professionnelles du sexe et la qualité de vie des habitants. Tenant compte de la mutation urbanistique du quartier de Sévelin et de l'arrivée de nouveaux habitants, elle propose de redéfinir la zone de prostitution de rue. Des mesures sont également proposées pour améliorer la propreté du quartier. Un espace de dialogue et d'échange entre riverains et milieux intéressés sera aussi mis en place. Le rapport-préavis 2016/43 fait suite à une large consultation des groupes politiques et parties concernées.

L'arrivée de 700 nouveaux habitants à Sébeillon ainsi que les chantiers en cours et à venir nécessitent de redéfinir la zone de prostitution de rue pour mieux préserver la qualité de vie des riverains tout en veillant aux conditions d'exercice de la prostitution, notamment sur les plans sécuritaire et social.

**un périmètre de prostitution redéfini**

Le racolage sera possible dans l'avenue de Sébeillon et une partie des transversales du nord et du centre de Sévelin, l'éloignant ainsi des zones habitées et des lieux culturels. Le périmètre de prostitution s'étendra sur 700 mètres linéaires, soit un peu moins que l'espace effectivement occupé aujourd'hui. Ainsi, le racolage ne sera plus autorisé sur la rue de Genève, en raison des plaintes des habitants, des travaux du tram puis de son exploitation, ainsi que dans l'avenue de Sévelin, dont le caractère résidentiel s'accroît.

La propreté dans la zone de prostitution sera également améliorée. Des conventions de nettoyage seront élaborées et des WC seront installés à l'usage de tous sur la plate-forme de Sévelin.

Un groupe de suivi réunissant les riverains, les acteurs du quartier, les associations concernées, les autorités cantonales, les professionnelles le souhaitant et les services communaux sera créé afin d'assurer un espace de dialogue et de résolution de problèmes.

**soutien et sécurité des professionnelles du sexe**

Enfin, la Municipalité confirme son soutien à la création d'un local d'accueil social fixe pour les travailleuses du sexe dans le quartier de Sévelin; elle n'ira toutefois de l'avant qu'en concertation étroite avec les associations actives dans le domaine et le Canton. En l'état, la Ville continuera à soutenir fortement Fleur de Pavé pour son travail social et sanitaire. Les moyens de police judiciaire dans le domaine de la prostitution ont également été renforcés pour mieux remplir son travail de contact, soutien, contrôle et lutte contre les réseaux.

Dans un contexte où les contraintes sont très nombreuses et où il s'agit de prendre en compte des intérêts divergents, le préavis 2016/43 vise à définir une politique équilibrée et cohérente, attentive aussi bien à la sécurité des professionnelles du sexe qu'à la qualité de vie des riverains.

La direction du logement et de la sécurité publique  
La direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

**Pour tout renseignement complémentaire :**

- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00
- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00

Lausanne, le 24 juin 2016